



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris
Tél : 01 42 60 11 49
Fax : 01 40 20 91 62
site : www.snpespjj-fsu.org
Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
SNPES-guyane@hotmail.fr



Cayenne, le 4/04/2017

Pour obtenir un nouvel Avenir à la Guyane !
Continuons la Mobilisation !
Des moyens pour l'éducation !

Depuis le 27 mars 2017, la section Guyane du SNPES-PJJ/FSU et la FSU sont mobilisées et présentes avec la population Guyanaise. Le gouvernement et ses représentants ont rencontré les collectifs et les organisations syndicales qui ont fait part de leurs revendications. Malgré un commencement de dialogue non négligeable, le gouvernement refuse d'entendre toutes les demandes et notamment celles concernant leur financement afin de rattraper l'énorme retard de la Guyane en terme d'équipements et de développement des services publics.

Le mouvement va aujourd'hui prendre encore plus d'ampleur avec la grande journée de mobilisation du 4 avril 2017. Par ailleurs, le même jour à l'appel de la FSU, de la CGT et de Solidaires aura lieu place de la république à Paris un rassemblement de soutien à la mobilisation des guyannais.ses (lien internet vers l'appel : http://snpespjj-fsu.org/IMG/pdf/communiqué_commun_appel_rassemblement_soutien_guyane.pdf).

Le SNPES-PJJ avec la FSU a présenté ses revendications (Cf. plateforme revendicative de la FSU et du SNPES-PJJ ci jointes) et a participé aux négociations. Nous demandons :

- **La construction d'un Établissement de placement Éducatif public (avec un UEHD) dont le projet reste dans les cartons depuis plusieurs années**
- **La création de deux Unités éducatives d'activité de jour en Guyane, dernier territoire de France à ne pas en posséder,**
- **La remise en place d'une direction Interrégionale Outre-Mer spécifique aux Antilles et à la Guyane avec une capacité de décision et d'action prenant en compte les réalités locales et les spécificités de ces territoires**
- **Une réelle politique de formation de l'ensemble des personnels et l'organisation des épreuves du concours sur le territoire (avec un plan de titularisation de tous les contractuels) en lien avec la création d'un pôle territorial de formation sur le département.**

Ces revendications sont portées en lien avec le collectif travailleur social de Guyane !

La SNPES-PJJ/FSU Guyane appelle l'ensemble des personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à rejoindre la manifestation de ce jour, en portant haut et fort les revendications citoyennes, humanistes, solidaires et fraternelles qui sont les siennes.

Le SNPES-PJJ/FSU porte la revendication de la construction d'un véritable service public d'éducation pour la Guyane !
Toutes et tous ensemble, mobilisons nous pour la satisfaction de nos revendications !